

## Vote, classe sociale et religion/pratique religieuse

---

par André-Paul FROGNIER,

Chargé de Cours, Université Catholique de Louvain.

★

Le but de cette recherche est d'offrir une première description des données de l'enquête en ce qui concerne les relations entre le vote, la classe sociale et la religion. Une première description seulement, car ce sujet devrait être approché par de nombreuses variables et faire l'objet d'analyses multivariées. On se contentera ici de mettre en rapport les variables les plus évidentes, de décrire la manière dont elles se croisent et de procéder à quelques mesures fort simples. On traitera successivement le problème de la composition des électorats en fonction de la classe et de la religion/pratique religieuse et, ensuite, celui de l'impact des partis dans ces deux structurations de l'électorat, c'est-à-dire de leurs « points forts » et de leurs « points faibles » à ces deux égards.

### 1. La composition des électorats des partis.

#### 1.1. *Vote et classe sociale.*

Le tableau I exprime la relation entre le vote aux élections législatives de 1974 et l'identification *subjective* à une classe sociale (c'est-à-dire la classe sociale à laquelle le répondant déclare appartenir). On y trouvera aussi — comme dans le tableau II — une mesure de la *fragmentation* de chaque électorat en fonction des catégories d'électeurs. Cette mesure, appelée « mesure F », a été constituée par D. Rae et M. Taylor (1) et définit la fragmentation comme la probabilité qu'une

---

(1) D. RAE et M. TAYLOR, *The Analysis of Political Cleavages*, Yale University Press, New Haven and London, 1970.

$$\text{La formule est : } F = 1 - \frac{1}{(N-1)} \sum_{i=1}^n f_i (f_i - 1)$$

où N = nombre d'individus

n = nombre de catégories

$f_i$  = nombre d'individus par catégorie.

paire quelconque d'individus appartienne à deux catégories différentes. Cette mesure peut varier de 0 à 1. Elle est égale à 0 s'il est certain qu'ils appartiennent à la même catégorie, c'est-à-dire s'il n'y a qu'une seule catégorie possible. Elle est égale à 1 s'il est certain qu'ils appartiennent à deux catégories différentes, c'est-à-dire s'il y a autant de catégories que d'individus. Plus donc, un électorat est homogène, plus

TABLEAU I

	Classe ouvrière (a)	Classe moyenne	Classes supérieures	N (b)	F (c)
<b>Wallonie</b>					
PSC	37 % (d)	63	(e)	(84)	0,47
PLP	20	76		(41)	0,33
PSB	67	33		(170)	0,45
RW	29	69		(42)	0,42
PC	64	27		(11)	0,42
N	(175)	(180)	(6)		
<b>Bruxelles</b>					
PSC/CVP	24	66	10	(67)	0,51
PLP/PVV (f)	7	80	12	(56)	0,34
PSB/BSP	45	51	4	(69)	0,55
FDF	14	76	9	(118)	0,39
N	(73)	(221)	(26)		
<b>Flandre</b>					
CVP	50	44	6	(159)	0,56
PVV	47	41	12	(49)	0,60
BSP	70	31	0	(39)	0,43
VU	48	40	13	(63)	0,61
N	(168)	(146)	(26)		

(a) Les trois catégories correspondent aux trois possibilités de réponse données dans une question directe sur l'identification subjective à une classe sociale. Il n'y a pas eu de reconstruction a posteriori.

(b) N = total.

(c) F = mesure de la fragmentation.

(d) Les pourcentages sont calculés sur le total N de chaque ligne. Ils ont été arrondis au nombre entier le plus proche, ce qui peut entraîner que le total diffère de 100.

(e) Les catégories sont trop peu représentées pour être significatives.

(f) Sur le problème du cartel FDF-PLDP, cf Introduction.

F se rapproche de 0 ; plus il est hétérogène, plus F se rapproche de 1. Le maximum de F variant selon le nombre de catégories, il atteindra, par exemple, 0,67 dans le cas de trois catégories et 0,50 dans le cas de deux catégories.

La relation entre les deux variables est certaine (2). Quelle est la situation de chaque électorat ?

(2) Le  $\chi^2$  est significatif.

— En *Wallonie*, le PSC apparaît comme composé d'abord d'électeurs de la classe moyenne (63 %) et en second lieu de la classe ouvrière (37 %). Le PLP est dans le même cas, mais avec des écarts plus marqués (respectivement 76 % et 20 %), de même que le RW, mais dans une situation plus proche de celle du PSC (69 % et 29 %). Le PSB et le PC sont, au contraire, des partis contenant surtout des électeurs de la classe ouvrière (respectivement 67 % et 64 %) et en second lieu de la classe moyenne (33 % et 27 %).

— A *Bruxelles*, tous les partis comprennent cette fois une majorité d'électeurs en provenance de la classe moyenne. Le PSC/CVP en comprend 66 %, puis 24 % de la classe ouvrière, puis 10 % des classes supérieures. Le PLP/PVV, 80 % puis 12 % des classes supérieures et 7 % de la classe ouvrière. Le FDF, 76 %, suivis de 14 % de la classe ouvrière et de 9 % des classes supérieures. Enfin, le PSB, 51 % avec ensuite 45 % de la classe ouvrière et 4 % des classes supérieures.

— En *Flandre*, le CVP comprend une majorité d'électeurs de la classe ouvrière (50 %) avec 44 % de la classe moyenne et 6 % des classes supérieures. Le PVV et la VU ont des électorsats fort semblables à celui du CVP. Le PVV possède 47 % d'électeurs de la classe ouvrière, 41 % de la classe moyenne et 12 % des classes supérieures. La VU 48 % de la classe ouvrière, 40 % de la classe moyenne et 13 % des classes supérieures. Au contraire, le BSP contient 70 % d'électeurs de la classe ouvrière et 31 % de la classe moyenne.

On constate donc qu'en *Wallonie* et à *Bruxelles* les sociaux-chrétiens, les libéraux et les partis communautaires francophones ont un électorsat structuré de manière assez semblable, avec cependant un plus grand nombre de voix de la classe ouvrière dans les rangs des partis communautaires que dans ceux des libéraux. Le PSB/BSP se présente de la même façon en *Wallonie* et en *Flandre*; à *Bruxelles* cependant, le PSB/BSP comprend un peu plus d'éléments de la classe moyenne. En *Flandre*, les électorsats autres que ceux du BSP apparaissent assez équilibrés par rapport à la classe ouvrière et à la classe moyenne. Ils possèdent même un électorsat où la classe ouvrière est majoritaire. Si cependant, on additionne les voix de la classe moyenne et des classes supérieures, elles reprennent ensemble la majorité.

Quant à la mesure F, elle montre que l'électorsat le plus homogène est celui du PLP/PVV en *Wallonie* et à *Bruxelles* et celui du BSP en *Flandre*. Le plus hétérogène est en *Wallonie* celui du PSC, suivi cependant de près par celui du PSB — bien qu'avec une inversion des pourcentages par classes sociales — et par celui du RW; à *Bruxelles*, c'est celui du PSB/BSP, suivi de près par celui du PSC/CVP; en *Flan-*

dre, ceux de la VU et du PVV, suivis de près par celui du CVP. On a calculé également  $F$  pour les colonnes du tableau I, c'est-à-dire pour chaque classe sociale (3). Il en ressort qu'en Wallonie, c'est la classe moyenne qui paraît la plus fragmentée ( $F = 0,75$  pour la classe moyenne et  $0,53$  pour la classe ouvrière). A Bruxelles, les classes supérieures sont les plus fragmentées ( $F = 0,73$ ), suivies de près par la classe moyenne ( $F = 0,71$ ) et la classe ouvrière ( $F = 0,68$ ). En Flandre, c'est la classe ouvrière la plus fragmentée ( $F = 0,68$ ), suivie des classes supérieures ( $F = 0,66$ ) et de la classe moyenne ( $F = 0,63$ ). Comme à Bruxelles, les écarts sont assez faibles. En considérant toujours les classes sociales, il est intéressant de noter que le PSB/BSP totalise 65 % des voix de la classe ouvrière en Wallonie, 42 % à Bruxelles et 16 % en Flandre [% par classe sociale (colonnes)].

### 1.2. *Vote et religion/pratique religieuse.*

Le tableau II indique la relation entre le vote en 1974 et une variable où l'on trouve à la fois la distinction entre catholiques et non-catholiques, ainsi que chez les catholiques, entre pratiquants et non-pratiquants.

La relation entre les variables est, comme dans le cas précédent certaine (4).

— En *Wallonie*, le PSC apparaît d'abord, évidemment, comme ayant un électorat de catholiques pratiquants (72 %), puis de catholiques non pratiquants (23 %) et beaucoup moins de non-catholiques (5 %). Le PLP possède en premier lieu un électorat de catholiques non pratiquants (49 %), puis de catholiques pratiquants (32 %) puis, en dernier lieu, de non-catholiques (29 %). Le PSB possède un électorat qui possède autant de non-catholiques (44 %) que de catholiques non pratiquants (43 %) et nettement moins de catholiques pratiquants (13 %). Le RW est d'abord un parti de catholiques non pratiquants (49 %), puis, dans l'ordre, de catholiques pratiquants (35 %) et de non-catholiques (14 %). Enfin, le PC est avant tout un parti de non-catholiques (54 %), puis de catholiques non pratiquants et enfin de catholiques pratiquants (9 %).

— A *Bruxelles*, le PSC/CVP contient d'abord des catholiques pratiquants (62 %), puis des catholiques non pratiquants (33 %) et des non-catholiques (5 %). Le PLP/PVV est d'abord un parti de catholiques non pratiquants (48 %), puis de catholiques pratiquants (31 %),

(3) Le calcul est évidemment effectué sur les nombres absolus (ou sur les pourcentages par colonne) et non sur les pourcentages du tableau I.

(4) Le  $\chi^2$  est significatif.

puis de non-catholiques (22 %). Le PSB/BSP contient d'abord des catholiques non pratiquants (49 %), puis des non-catholiques (41 %) et des catholiques pratiquants (7 %). Le FDF est d'abord un parti de catholiques non pratiquants (51 %), suivis de manière égale par les catholiques pratiquants (24 %) et les non-catholiques (25 %).

TABLEAU II

	Catholiques prati- quants (a)	Catholiques non- pratiquants	Non- catholiques	N	F
<b>Wallonie</b>					
PSC . . . . .	72 % (b)	23	5	(83)	0,43
PLP . . . . .	32	49	19	(41)	0,63
PSB . . . . .	13	43	44	(172)	0,61
RW . . . . .	35	49	16	(43)	0,62
PC . . . . .	9	37	54	(11)	0,57
N . . . . .	(114)	(145)	(104)		
<b>Bruxelles</b>					
PSC/CVP . . . . .	62	33	5	(73)	0,51
PLP/PVV . . . . .	31	48	22	(59)	0,64
PSB/BSP . . . . .	7	49	41	(73)	0,57
FDF . . . . .	24	51	25	(138)	0,62
N . . . . .	(102)	(164)	(89)		
<b>Flandre</b>					
CVP . . . . .	80	19	1	(162)	0,33
PVV . . . . .	40	50	10	(52)	0,59
BSP . . . . .	45	40	15	(40)	0,62
VU . . . . .	60	33	9	(70)	0,55
N . . . . .	(221)	(109)	(26)		

(a) Ces trois catégories correspondent aux trois possibilités de réponse ouvertes dans une question directe. Il n'y a pas eu de reconstruction a posteriori.

(b) Les pourcentages sont calculés sur le total N de chaque ligne. Ils ont été arrondis comme dans le tableau I.

— En *Flandre*, le CVP contient une grande majorité de catholiques pratiquants (80 %), suivis par les catholiques non pratiquants (19 %) et les non-catholiques (1 %). Le PVV possède d'abord un électorat de catholiques non pratiquants (50 %), puis de catholiques pratiquants (40 %), puis de non-catholiques (10 %). Le BSP contient un peu plus de catholiques pratiquants (45 %) que de catholiques non pratiquants (40 %) et ensuite seulement des non-catholiques (15 %). La VU est d'abord un parti de catholiques pratiquants (60 %), suivis par les catholiques non pratiquants (23 %) et les non-catholiques (19 %).

En comparant les trois régions, on remarque, en ne prenant en considération que l'ordre d'importance des catégories à l'intérieur de chaque électorat et non leur valeur cardinale, que le PSC/CVP et le PLP/PVV possèdent, de région à région, le même type de composition

électorale. Les sociaux-chrétiens contiennent d'abord des catholiques pratiquants puis, en second lieu, des catholiques non pratiquants et enfin des non-catholiques. Les libéraux contiennent d'abord des catholiques non pratiquants, puis des catholiques pratiquants, puis seulement des non-catholiques, ce qui peut paraître étonnant. L'électorat libéral diffère donc nettement de l'électorat socialiste à cet égard. Le PSB/BSP possède, en Wallonie, un électorat où prédominent les non-catholiques, puis les catholiques non pratiquants et enfin les catholiques pratiquants ; à Bruxelles, les catholiques non pratiquants dépassent les non-catholiques ; en Flandre, ce sont les catholiques pratiquants qui viennent en tête, suivis des catholiques non pratiquants. La composition de l'électorat socialiste diffère donc de région à région. Quant aux partis communautaires francophones, ils sont de composition similaire : d'abord des catholiques non pratiquants, puis des catholiques pratiquants, puis des non-catholiques. Leur situation ressemble à celle des libéraux. Pour la VU, cependant, on se trouve en premier lieu face à des catholiques pratiquants, puis des catholiques non pratiquants, puis des non-catholiques, comme dans le cas des sociaux-chrétiens.

On conçoit, d'après ces résultats, que le comportement électoral des catholiques pratiquants et des catholiques non pratiquants doit différer sensiblement, comme celui de ces derniers doit différer également de celui des non-catholiques. Ceci est confirmé par d'autres résultats de l'enquête. En croisant le vote pour le PSC/CVP avec une variable de pratique dominicale, on s'aperçoit que le pourcentage des voix sociales-chrétiennes baisse à chaque niveau de pratique dominicale (tous les dimanches / presque tous les dimanches / environ une fois par mois / environ une fois par an / jamais) (5). Enfin, il est intéressant de signaler dans chaque région, la proportion de voix des catholiques pratiquants pour le PSC/CVP : en Wallonie, 53 % ; à Bruxelles, 44 % ; en Flandre : 58 % [% sur le total des catholiques pratiquants (colonne)].

Qu'indique la mesure F ? Elle montre que, dans les trois régions, c'est l'électorat social-chrétien qui est le moins fragmenté. On a également calculé F par chaque colonne du tableau II, c'est-à-dire pour l'ensemble des catholiques pratiquants, pour celui des catholiques non pratiquants et pour celui des non-catholiques. Il en résulte que ce sont les catholiques non pratiquants qui sont le plus fragmentés et ce, dans les trois régions. C'est donc dans cette catégorie que la concurrence entre partis se manifeste le plus vivement. On a ensuite calculé F

---

(5) On retrouve la même situation en Suisse ; cf H.H. KERR jr. *Switzerland : Social Cleavages and Partisan Conflict*, Contemporary Political Sociology Series, vol. 1, Sage Publication, London, Beverley Hills, 1974.

sur les deux catégories catholiques (pratiquants et non pratiquants) et non-catholiques. En Wallonie et à Bruxelles, les catholiques sont les plus fragmentés (en Wallonie,  $F = 0,71$ , pour les catholiques et  $0,44$  pour les non-catholiques ; à Bruxelles, respectivement  $0,73$  et  $0,66$ ). En Flandre, c'est l'inverse ( $F = 0,65$  pour les catholiques et  $0,73$  pour les non-catholiques).

### 1.3. *Addendum : vote, classe sociale et religion/pratique religieuse.*

Etant donné l'importance des deux précédentes variables dans l'explication des comportements électoraux en Belgique, il est utile d'étudier la manière dont elles se combinent. On se contentera ici de répondre seulement à certaines des questions qu'on peut se poser à ce sujet. En effet, le nombre limité de réponses par région empêche de procéder à une étude complète de toutes les combinaisons possibles, de nombreuses catégories ne pouvant compter qu'un nombre trop limité d'individus pour être réellement représentatives. Ce problème pourrait cependant être traité valablement en utilisant des techniques plus avancées, ce qui ne sera pas entrepris ici.

Qu'indique le croisement du vote par la classe sociale *et* par la religion/pratique religieuse, en se limitant à la lecture de certains pourcentages (6)?

— En *Wallonie*, on constate que, dans l'électorat du PSC, le nombre d'électeurs catholiques pratiquants de la classe ouvrière est de 22 % et celui de la même catégorie d'électeurs provenant de la classe moyenne est de 50 %. On observe aussi que pour le PSB, le nombre d'électeurs catholiques non pratiquants et non catholiques provenant de la classe ouvrière et de la classe moyenne est quasiment le même (31 % de catholiques pratiquants et 30 % de non-catholiques proviennent de la classe ouvrière ; 13 % et 13 % proviennent de la classe moyenne.

— A *Bruxelles*, on observe que dans l'électorat PSC/CVP, les catholiques pratiquants connaissent également une division nette entre classe sociale : 16 % sont issus de la classe ouvrière et 40 % de la classe moyenne. Pour le FDF, on trouve également que chez les catholiques non pratiquants, la distinction des classes sociales est claire : 8 % en provenance de la classe ouvrière et 41 % de la classe moyenne.

— En *Flandre*, au CVP, le pourcentage d'électeurs catholiques pratiquants de la classe ouvrière est de 39 % et celui de la classe moyenne

---

(6) On a distingué, dans chaque catégorie de religion/pratique religieuse, les pourcentages de la classe ouvrière et de la classe moyenne (sur le total de chaque électorat).

35 %. Dans la VU, les catholiques pratiquants venant de la classe ouvrière constituent 29 % et ceux qui viennent de la classe moyenne 22 %.

Ces informations provenant des catégories les mieux représentées, leur caractère partiel rend toute interprétation globale impossible. On peut cependant en tirer l'enseignement que dans plusieurs cas, la variable religion/pratique religieuse ne modifie pas sensiblement des électorats que produisent les classes sociales, mais qu'on retrouve, dans chaque catégorie de religion/pratique religieuse, les mêmes divisions générales des classes sociales. La comparaison des résultats ci-dessus avec ceux du tableau I le montre. Pour l'électorat PSC/CVP, on trouve chez les catholiques pratiquants des rapports entre électeurs de la classe ouvrière et de la classe moyenne semblables. En Wallonie, les électeurs de la classe ouvrière constituent 44 % de ceux de la classe moyenne, contre 59 % dans le tableau I ; à Bruxelles 40 % contre 36 % ; en Flandre, 1,11 % contre 1,14 %. En Wallonie, où la seule différence plus ou moins notable peut être signalée, l'influence de la catégorie catholiques pratiquants joue donc plus en faveur du PSC dans la classe moyenne que dans la classe ouvrière. Pour le PSB, en Wallonie, on trouve que l'influence des catégories catholiques non pratiquants et non catholiques jouent au contraire plus en faveur du PSB dans la classe ouvrière que dans la classe moyenne. En effet, le rapport des électeurs de la classe ouvrière à ceux de la classe moyenne est ici de 2,31 %, tandis que dans le tableau I, il est de 2,03 %. Les autres cas sont très similaires à ceux du tableau I.

## 2. Points forts et points faibles des partis dans l'électorat.

Il est éclairant de procéder, après l'examen de la composition des électorats de chaque parti, à l'examen de l'attirance qu'ils exercent sur les différentes catégories sociales examinées jusqu'ici. Pour ce faire, il faut tenir compte non seulement de la composition des électorats, ce qui a fait l'objet des tableaux précédents, mais aussi de l'importance relative de chacune des catégories de classe et de religion/pratique religieuse dans l'échantillon. Il ne s'agit plus, comme précédemment, de représenter la répartition de chaque catégorie dans les électorats des partis, indépendamment du poids de chaque catégorie dans le tout, mais bien de représenter l'impact de chaque parti dans chaque catégorie par rapport à l'impact « normal » qu'il devrait y exercer si cette catégorie était représentée dans son électorat de la même manière que dans l'électorat tout entier.

Une mesure, créée par A. Lijphart, permet de rendre compte de cet impact. Il s'agit de l'« index de préférence relative pour un parti »



(IPRP) (7). L'IPRP indique de combien de pour-cent la proportion de voix qu'une catégorie sociale accorde à un parti est supérieure ou inférieure au pour-cent de cette catégorie par rapport à la population entière. Pour prendre un exemple purement hypothétique, si les électeurs de la classe ouvrière constituaient 50 % de l'électorat du PSB wallon et également 50 % de l'électorat wallon dans son ensemble, l'IPRP de la classe ouvrière pour le PSB serait égal à 0. Si, par contre, la classe ouvrière ne constituait que 25 % de l'électorat du PSB, dans les mêmes conditions, l'IPRP serait égal à - 50, c'est-à-dire que l'impact du PSB dans la classe ouvrière serait de 50 % de moins que ce qu'on pourrait attendre. Il s'agirait donc, pour le PSB, d'un point faible.

### 2.1. *Vote et classe sociale.*

Le tableau III montre l'IPRP au regard de la classe sociale.

TABLEAU III (a)

	Classe ouvrière	Classe moyenne	Classes supérieures
<b>Wallonie</b>			
PSC . . . . .	- 24 %	27	
PLP . . . . .	- 60	52	
PSB . . . . .	38	- 34	
RW . . . . .	- 41	39	
<b>Bruxelles</b>			
PSC/CVP . . . . .	5	- 4	29
PLP/PVV . . . . .	- 68	17	55
PSB/BSP . . . . .	98	- 26	- 46
DFD . . . . .	- 36	11	15
<b>Flandre</b>			
CVP . . . . .	1	3	- 18
PVV . . . . .	- 5	- 5	60
BSP . . . . .	40	- 28	
VU . . . . .	- 4	- 8	67

(a) L'IPRP a été calculé sur les fréquences absolues du tableau I. Les résultats ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

L'IPRP permet une visualisation rapide de la situation de chaque parti ; le signe + ou - indique notamment tout de suite s'il y a un point fort (+) ou un point faible (-).

(7) A. LIJPHART, *The Politics of Accommodation*, University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 1968.

La formule de l'IPRP est : 
$$\text{IPRP} = \left( \frac{aN}{An} - 1 \right) \times 100$$

où N = nombre d'individus dans l'échantillon

A = nombre d'individus dans la catégorie c

n = nombre d'électeurs pour le parti p

a = nombre d'électeurs pour le parti p se trouvant dans la catégorie c.

— En *Wallonie*, le parti qui possède l'impact le plus fort dans la classe ouvrière est le PSB, tous les autres partis ayant la classe ouvrière comme point faible. C'est le cas, dans l'ordre, du PSC, du RW et du PLP. Ces positions se trouvent exactement inversées en ce qui concerne la classe moyenne. Le PLP vient en tête suivi du RW, du PSC et du PSB, lequel y réalise un score négatif.

— A *Bruxelles*, on retrouve le même ordre des positions dans la classe ouvrière et dans la classe moyenne, le PSB et le PSC ayant cependant plus d'impact dans la classe ouvrière bruxelloise que dans la classe ouvrière wallonne. Dans les classes supérieures, c'est le PLP/PVV qui vient en tête, suivi du PSC, puis du FDF et du PSB, le seul à avoir un résultat négatif dans cette catégorie.

— En *Flandre*, on retrouve encore la même implantation que dans les deux autres régions en ce qui concerne l'ordre des positions des partis, pour la classe ouvrière et pour la classe moyenne. Le PVV et la VU ont cependant un meilleur impact dans la classe ouvrière que dans les autres régions. Il est moins bon et même négatif dans la classe moyenne. Dans les classes supérieures, c'est la VU qui possède l'impact le plus net, suivi de près par le PVV.

On constate donc une assez grande homogénéité des implantations dans les trois régions.

## 2.2. *Vote et religion/pratique religieuse.*

C'est le tableau IV qui indique la situation.

— En *Wallonie*, c'est évidemment le PSC qui possède, chez les catholiques pratiquants, son point d'impact le plus fort. Il est suivi, dans l'ordre, du RW et du PLP, le PSB réalisant un score négatif. Ce sont le RW et le PLP qui trouvent leur point fort chez les catholiques non pratiquants, à égalité, suivi par le PSB, ayant lui aussi un score positif, et le PSC qui y possède un score négatif. Enfin, chez les non-catholiques, c'est le PSB qui est seul à y trouver un point fort, les autres partis étant en position de faiblesse, le PLP réalisant la moins grande perte, suivi du RW et en dernier lieu du PSC.

— A *Bruxelles*, on trouve chez les catholiques pratiquants la même hiérarchie qu'en *Wallonie*. Chez les catholiques non pratiquants, c'est le FDF qui réalise le meilleur résultat, suivi du PSB/BSP, du PLP/PVV et du PSC/CVP, dont le score est négatif. Enfin, l'impact le plus net chez les non-catholiques est celui du PSB/BSP, suivi du FDF, du PLP/PVV et du PSC/CVP, ces trois derniers ayant un nombre négatif. La principale différence avec la *Wallonie* paraît donc résider dans l'at-

traction supérieure du FDF chez les catholiques non pratiquants et les non-catholiques, par rapport à celle du RW dans les mêmes catégories.

— En *Flandre*, c'est le CVP qui jouit du meilleur impact sur les catholiques pratiquants, suivi de la VU, du BSP et, en dernier lieu, du PVV, dont la position est ici fort différente de celle des deux autres régions où les libéraux arrivent en second lieu. Chez les catho-

TABLEAU IV (a)

	Catholiques pratiquants	Catholiques non- pratiquants	Non- catholiques
<b>Wallonie</b>			
PSC . . . . .	176 %	— 43	— 79
PLP . . . . .	1	22	— 32
PSB . . . . .	— 59	8	54
RW . . . . .	11	22	— 43
<b>Bruxelles</b>			
PSC/CVP . . . . .	115	— 29	— 78
PLP/PVV . . . . .	6	3	— 12
PSB/BSP . . . . .	— 76	7	64
FDF . . . . .	— 17	11	— 2
<b>Flandre</b>			
CVP . . . . .	29	— 37	— 83
PVV . . . . .	— 35	63	32
BSP . . . . .	— 28	31	105
VU . . . . .	— 3	7	17

(a) L'I'PRP a été calculé sur les fréquences absolues du tableau II. Les résultats ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

liques non pratiquants, le PVV vient cette fois en tête, suivi du BSP, de la VU et, enfin, du CVP qui réalise un chiffre négatif. Du côté des non-catholiques, on retrouve le même ordonnancement qu'en Wallonie et à Bruxelles, avec en tête le BSP, suivi du PVV, de la VU, les trois ayant un score positif, et, en dernier lieu, du CVP, dont le résultat est négatif.

Ce tableau traduit une assez grande diversité dans les implantations. Cependant, la situation des sociaux-chrétiens et des socialistes est la même dans les trois régions, du moins en ce qui concerne la hiérarchie de leurs implantations. En passant des catholiques pratiquants aux catholiques non pratiquants et aux non-catholiques, l'impact des sociaux-chrétiens diminue sans cesse, tandis que celui des socialistes est animé de la tendance contraire. La situation des autres partis est plus variable.

**Summary : Vote, social class and religion/religious practice.**

*This article examines the composition and the fragmentation of each belgian party's electorate, regarding the criteria of social class and religion/religious practice.*

*It also uses the « index of relative party preference » (Lijphart) to show the main implantation of the parties.*

